



Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil d'administration** du Centre de services scolaire des Chic-Chocs, tenue à Gaspé, le **18 mai 2021** à la salle du centre administratif sis au 102, rue Jacques-Cartier, Gaspé, et via la plateforme Zoom. La rencontre est présidée par madame Julie Pariseau.

---

ÉTAIENT PRÉSENTS	Monsieur Guillaume Bérubé (administrateur) Monsieur Antonio J. Blouin (administrateur) Monsieur Luc Chrétien (administrateur non-votant) Madame Nadine Côté (administratrice) Madame Karine Fournier (vice-présidente) Madame Isabelle Gagné (administratrice) Monsieur Yves Galipeau (administrateur) Madame Julie Pariseau (présidente) Madame Anik Truchon (administratrice)
ABSENT(S)	Monsieur David Smith (administrateur) Madame Sonia Tremblay (administratrice)
PERMANENCE	Monsieur Claude Petitpas (directeur général adjoint et secrétaire général) Monsieur André Hughes (directeur du service des ressources informationnelles)
INVITÉS	M <sup>e</sup> Lisane Dostie

---

## 1.0 GÉNÉRAL

### 1.1 *Ouverture de la réunion et constatation du quorum*

La réunion est ouverte à 18 h 54 sous la présidence de madame Julie Pariseau. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulière et valablement ouverte.

### 1.2 *Présidence et secrétariat de la rencontre*

La présidente, madame Julie Pariseau, agit à titre de présidente de la rencontre et monsieur André Hughes agit à titre de secrétaire.

### 1.3 *Lecture et adoption de l'ordre du jour*

Monsieur Claude Petitpas fait la lecture de l'ordre du jour.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE**, par madame Nadine Côté et appuyée de madame Anik Truchon, il est résolu à l'unanimité,

CA-2105-045

que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

### 1.4 *Déclaration des conflits d'intérêts pour la rencontre*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

### **1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2021**

Puisque les documents ont été rendus disponibles dans les délais prescrits, la présidente de la rencontre est dispensée de la lecture du procès-verbal.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE**, par madame Nadine Côté, et appuyée par monsieur Yves Galipeau, il est résolu à l'unanimité,

CA-2105-046

que le procès-verbal soit adopté tel que modifié.

#### **1.5.1 Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2021**

Monsieur Claude Petitpas fait le suivi à une demande de Monsieur Jean-Yves Dupuis pour rendre le lien des rencontres disponible sur un site public. Le lien ne sera pas rendu public, par contre nous permettrons l'inscription du public jusqu'à 16 heures le jour des rencontres pour l'obtention du lien.

### **1.6 Période de questions du public**

La période de questions est ouverte par Madame Pariseau.

Monsieur Jean-Yves Dupuis déplore l'attente pour le début de la rencontre et la trouve inconvenable. La présidente s'excuse pour ce retard circonstanciel.

Monsieur Dupuis demande un suivi à une correspondance envoyée à la présidente. Un suivi lui sera fait par courriel.

## **2.0 DIRECTION GÉNÉRALE**

### **2.1 Calendrier des rencontres**

VU l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la nécessité de planifier les rencontres du conseil d'administration pour la prochaine année scolaire;

CONSIDÉRANT les discussions ayant eu cours lors de la rencontre préparatoire au CA tenue le 10 mai 2021.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE**, par madame Isabelle Gagné et appuyée de madame Nadine Côté, il est résolu à l'unanimité,

CA-2105-047

d'adopter le calendrier des rencontres du conseil d'administration pour l'année 2021-2022, document DG-2021-010 daté du 10 mai 2021, version 1.

### **2.2 Structure administrative du personnel d'encadrement**

VU les articles 96.8, 96.9, 110.5 et 110.6 de la *Loi sur l'instruction publique*;

VU la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs*;

CONSIDÉRANT les consultations menées auprès des comités des relations professionnelles de l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) et de l'Association des directeurs d'école de la Gaspésie (ADEG);

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

CONSIDÉRANT les discussions ayant eu cours lors de la rencontre préparatoire au CA tenue le 10 mai 2021.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE**, par madame Karine Fournier et appuyée de madame Nadine Côté, il est résolu à l'unanimité,

CA-2105-048

d'adopter la structure administrative du personnel d'encadrement 2021-2022, document DG2021-008, daté du 1er avril 2021, version 1.

### **2.3 Nomination du personnel d'encadrement 2021-2022**

La nomination du personnel d'encadrement qui prendra effet le 1<sup>er</sup> juillet 2021 est officiellement déposée.

### **2.4 Plan des effectifs du personnel de soutien et professionnels 2021-2022**

Le directeur général adjoint fait la lecture et dépose les documents sur la masse salariale des différents postes de professionnels et de soutien.

### **2.5 Reddition de comptes de la directrice générale**

Le directeur général adjoint dépose la reddition de compte trimestrielle de la directrice générale.

## **3.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

Monsieur Stéphane Côté, directeur par intérim des services éducatifs aux jeunes, se joint à nous et fait la présentation des points pour ce service.

### **3.1 Organisation scolaire – Version 1**

La version 1 de l'organisation scolaire est déposée pour information.

### **3.2 Nomination d'un membre au comité consultatif EHDAA**

VU l'article 185 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant la résolution déposée par le comité consultatif EHDAA aux services éducatifs;

CONSIDÉRANT les discussions ayant eu cours lors de la rencontre préparatoire au CA tenue le 10 mai 2021.

CA-2105-049

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE**, par monsieur Guillaume Bérubé et appuyée de madame Karine Fournier, il est résolu à l'unanimité de nommer madame Catherine Lacombe, pédiatre comme représentante d'organismes qui dispensent des services à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage au sein du comité consultatif EHDAA.

Monsieur Stéphane Côté quitte la rencontre.

## **4.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

Monsieur Luc Chrétien fait la présentation du point pour les Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle.

#### 4.1 Calendriers scolaires 2021-2022 en FP et FGA

VU l'article 252 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès des instances concernées;

CA-2105-050

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE**, par madame Nadine Côté et appuyée de madame Anik Truchon, il est résolu à l'unanimité d'adopter les calendriers scolaires 2021-2022 des centres de formation, conformément aux documents suivants :

Programmes	Centre	# Document	Date	Version
Secrétariat	Haute-Gaspésie	SEAFP-2021-023	2021-04-27	1
Comptabilité	Haute-Gaspésie	SEAFP-2021-024	2021-04-27	1
Formation générale des adultes (FGA)	Haute-Gaspésie	SEAFP-2021-025	2021-04-27	1
Plomberie-chauffage	Haute-Gaspésie	SEAFP-2021-026	2021-04-27	1
Santé, assistance et soins infirmiers (SASI)	Haute-Gaspésie	SEAFP-2021-027	2021-04-27	1
Montage de lignes électriques (MDLE) 5375	Haute-Gaspésie	SEAFP-2021-028	2021-04-27	1
Montage de lignes électriques (MDLE) 5185	Haute-Gaspésie	SEAFP-2021-029	2021-04-27	1
Service de la restauration (débutants)	Côte-de-Gaspé	SEAFP-2021-030	2021-05-03	1
Service de la restauration (finissants)	Côte-de-Gaspé	SEAFP-2021-031	2021-05-03	1
Comptabilité	Côte-de-Gaspé	SEAFP-2021-032	2021-05-03	1
Secrétariat	Côte-de-Gaspé	SEAFP-2021-033	2021-05-03	1
Formation générale des adultes (FGA)	Côte-de-Gaspé	SEAFP-2021-034	2021-05-03	2
Santé, assistance et soins infirmiers (SASI)	Côte-de-Gaspé	SEAFP-2021-035	2021-05-03	1
Cuisine	Côte-de-Gaspé	SEAFP-2021-036	2021-05-03	1
Formation générale des adultes-intégration sociale (FGA-IS)	Côte-de-Gaspé	SEAFP-2021-037	2021-05-03	1
Welding & fitting beginner	Côte-de-Gaspé	SEAFP-2021-038	2021-05-03	1
Soudage (débutants)	Côte-de-Gaspé	SEAFP-2021-039	2021-05-03	1
Soudage (finissants)	Côte-de-Gaspé	SEAFP-2021-040	2021-05-03	1
Électromécanique de systèmes automatisés (débutants) ESA	Côte-de-Gaspé	SEAFP-2021-041	2021-05-03	1
Électromécanique de systèmes automatisés (finissants gr 1) ESA	Côte-de-Gaspé	SEAFP-2021-042	2021-05-03	1
Électromécanique de systèmes automatisés (finissants gr 2) ESA	Côte-de-Gaspé	SEAFP-2021-043	2021-05-03	1

#### 5.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Monsieur Martin Roy, directeur du service des ressources financières se joint à nous et fait la présentation des points pour ce service.

##### 5.1 Mise à jour budgétaire

La mise à jour budgétaire en date du 31 mars 2021 est déposée pour information.

##### 5.2 Annexes a et b des règles de répartition des ressources entre les entités du centre de services scolaire 2021-2022

VU l'article 275 de la *loi sur l'instruction publique* ;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées au Comité de répartition des ressources (CRR);

CONSIDÉRANT les consultations effectuées au Comité consultatif de gestion (CCG);

CONSIDÉRANT les modifications apportées au point 5.6 de l'annexe A et au point 3.4 de l'annexe B ;

**CA-2105-051**

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE**, par madame Nadine Côté et appuyée de madame Karine Fournier, il est résolu à l'unanimité d'adopter les annexes A et B des Règles de répartition des ressources entre les entités du centre de services scolaire pour l'année 2021-2022, portant respectivement les numéros SRF2021-006A, daté du 10 mai 2021, version 2, et SRF2021-006B, daté du 10 mai 2021, version 2.

Monsieur Roy, quitte la rencontre.

## **6.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

Aucun point

## **7.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

Monsieur Steve Miousse, directeur par intérim du service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire, se joint à nous et fait la présentation des points pour ce service.

### **7.1 Tarification du transport du midi 2021-2022**

VU les articles 291 et 292 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par le Service du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la résolution CCT-2104-003 du comité consultatif du transport scolaire;

**CA-2105-052**

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE**, par madame Anik Truchon et appuyée de madame Nadine Côté, il est résolu à l'unanimité de fixer comme suit la tarification du transport du midi pour l'année scolaire 2021-2022 :

1 enfant		2 enfants		3 enfants		4 enfants ou +		Tarification unitaire	
Variation	Total	Variation	Total	Variation	Total	Variation	Total	Variation	Total
+ 10 \$	285 \$	+ 15 \$	465 \$	+ 20 \$	560 \$	+ 25 \$	615 \$	+ 0,50 \$	3,00 \$

### **7.2 Relocalisation de l'atelier d'initiation à la technologie de l'École C.-E.-Pouliot - Octroi du contrat**

VU la lettre du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, en date du 9 juillet 2020, confirmant le financement requis à la réalisation des projets Maintien des bâtiments et Résorption du déficit de maintien 2020-2021 (Projet 0403M2021);

VU l'appel d'offres public diffusé sur le Système Électronique d'appel d'offres (SÉAO) en date du 26 mars 2021;

CONSIDÉRANT les offres reçues;

SOUSSIONNAIRE	PROVENANCE	MONTANT (AVANT TAXES)	MONTANT (APRÈS TAXES)	CONFORME	RECOMMANDATION
Rénovation CM Inc.	Grande-Vallée	404 800,00\$	465 418,80 \$	Oui	
Construction Cotton Enr.	La Motte	362 000,00\$	416 209,50 \$	Oui	Oui
L'Avant-Garde Construction	Rimouski	372 000,00\$	427 707,00 \$	Oui	

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Vachon et Roy, Architectes, experts professionnels dans le dossier;

**CA-2105-053**

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE**, par madame Karine Fournier et appuyée de madame Anik Truchon, il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Construction Cotton Enr., pour les travaux de relocalisation de l'atelier d'initiation à la technologie de l'école C.-E.-Pouliot au montant de 362 000,00 \$, taxes non incluses, (416 209,50 \$, avec taxes), et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom du Centre de services scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis à la réalisation des travaux et de modifier au besoin les échéances au devis selon les exigences ministérielles durant la gestion de la crise pour la COVID-19.

### **7.3 Remplacement des blocs sanitaires pour l'école aux Quatre-vents**

VU la lettre du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, en date du 9 juillet 2020, confirmant le financement requis à la réalisation des projets Maintien des bâtiments et Résorption du déficit de maintien 2020-2021 (Projet 0311M2021);

VU l'appel d'offres public diffusé sur le Système Électronique d'appel d'offres (SÉAO) en date du 17 mars 2021;

CONSIDÉRANT les offres reçues;

SOUSSIONNAIRE	PROVENANCE	MONTANT (AVANT TAXES)	MONTANT (APRÈS TAXES)	CONFORME	RECOMMANDATION
Rénovation CM Inc.	Grande-Vallée	560 600,00\$	644 549,85 \$	Oui	
GD Construction & Fils Inc.	Gaspé	405 000,00\$	465 648,75 \$	Oui	Oui
L'Avant-Garde Construction	Rimouski	429 000,00\$	493 242,75 \$	Oui	

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Vachon et Roy, Architectes, experts professionnels dans le dossier;

**CA-2105-054**

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE**, par madame Isabelle Gagné et appuyée de monsieur Antonio J. Blouin, il est résolu à l'unanimité de retenir les services de GD Construction & Fils Inc., pour les travaux de remplacement des blocs sanitaires de l'école aux Quatre-Vents au montant de 405 000,00 \$, taxes non incluses, (465 648,75 \$, avec taxes), et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom du Centre de services scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis à la réalisation des travaux et de modifier au besoin les échéances au devis selon les exigences ministérielles durant la gestion de la crise pour la COVID-19.

#### 7.4 Entretien d'immeuble de l'école de l'Escabelle

VU l'appel d'offres publics diffusé sur le Système Électronique d'appel d'offres (SÉAO) en date du 1<sup>er</sup> avril 2021;

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue;

ÉCOLE DE L'ESCABELLE					
SOUSSIONNAIRE	PROVENANCE	MONTANT (AVANT TAXES)	MONTANT (APRÈS TAXES)	CONFORME	RECOMMANDATION
Cédrick, Mario & J.F. S.E.N.C	Cap-Chat	258 000,00 \$	296 171,10 \$	Oui	Oui

CA-2105-055

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE**, par madame Isabelle Gagné et appuyée de madame Nadine Côté, il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Cédrick, Mario & J.F. S.E.N.C. pour le contrat d'entretien d'immeuble de l'école de l'Escabelle au montant de 258 000,00 \$, taxes non incluses, (296 171,10 \$, taxes incluses), pour trois ans, et de mandater le directeur des Services des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer le contrat pour et au nom du Centre de services scolaire des Chic-Chocs.

#### 7.5 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2024

VU l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique ;

CONSIDÉRANT les consultations faites conformément aux articles 193 et 211 de la Loi sur l'instruction publique ;

CA-2105-056

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE**, par monsieur Luc Chrétien et appuyée de monsieur Antonio J. Blouin, il est résolu à l'unanimité que le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2024 soit adopté conformément au document SRM2021-003, daté du 17 mars 2021.

#### 7.6 Acte d'établissement 2021-2022

Vu les articles 39, 40, 100, 101 et 211 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que les consultations ont été faites conformément aux articles 79, 110.1 et 193 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour 2020-2021;

CA-2105-057

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE**, par madame Isabelle Gagné et appuyée de madame Karine Fournier, il est résolu à l'unanimité que soient délivrés les actes d'établissement pour l'année 2020-2021, conformément au document SRM2021-004, daté du 17 mars 2021, version 2.

Monsieur Miousse quitte la rencontre.

#### 8.0 SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Aucun point

#### 9.0 SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Aucun point

## 10.0 INFORMATION ET CORRESPONDANCE

### 10.1 *Correspondance de la présidence*

Madame Pariseau fait la lecture des correspondances reçues.

- Démission de Madame Karine Fournier du Comité de parents
- Proposition lettre conjointe du président du conseil du Centre de services scolaire Marie-Victorin
- Assemblée générale annuelle de la FCSSQ du 10 juin 2021
- Résolution CE-2021-107 du CÉ de l'École C.-E. -Pouliot
- Résolution CE-2021-074 du CÉ de l'École Gabriel-Le Courtois
- Résolution CE-2021-085 du CÉ de l'École Gabriel-Le Courtois
- Démission de Madame Sonia Tremblay
- Résolution CE-0421-061 du CÉ de l'École NDSC
- Résolution CE-0421-064 du CÉ de l'École NDSC
- Résolution CET-2021-3251 du CÉ des Écoles St-Norbert/Escabelle

### 10.2 *Correspondance de la direction générale*

Aucune correspondance

## 11.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

### 11.1 *Deuxième période de questions du public*

Monsieur Jean-Yves Dupuis demande comment un administrateur nommé par le comité de parents peut quitter ce comité tout en demeurant sur le conseil d'administration.

- La présidente explique qu'une telle modalité est prévue dans la *Loi sur l'instruction publique*.

## 12.0 FIN DE LA RENCONTRE

### 12.1 *Huis clos (départ du public)*

**CA-2105-058** Un huis clos est décrété par la présidente à 19 h 47 et le public est invité à quitter la rencontre.

**CA-2105-059** La levée du huis clos est décrétée par la présidente à 20 h 15.

### 12.2 *Huis clos (départ des gestionnaires)*

**CA-2105-060** Un huis clos est décrété par la présidente à 20 h 16 et seuls les administrateurs sont invités à demeurer présents.

**CA-2105-061** La levée du huis clos est décrétée par la présidente à 21 h 02.

### 12.3 *Levée de la rencontre*

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par madame Nadine Côté, et appuyé par madame Isabelle Côté et résolu,

**CA-2105-062** que l'assemblée soit levée à 21 h 03.

---

Julie Pariseau  
Présidente

---

Claude Petitpas  
DGA et Secrétaire général